

Recette Gravlax de truite beurre de cresson et chèvre frais

- 1 Filet de truite de 1 kg
- 1 kg de gros sel
- 1 kg de sucre
- 100 gr de vodka
- 1 bouquet d'aneth
- 2 betteraves crues
- 2 citrons verts et 2 citrons jaunes



Dans un saladier mélanger le sel, le sucre, l'aneth haché, la vodka, les betteraves taillées en lamelles et les citrons zestés.

> Désarêter le filet de truite.
> Dans un plat mettre une bonne couche de la première préparation, déposer le filet de truite et recouvrir complètement la préparation. Filmer au contact et mettre au frigo 8h.

- 1/2 botte de cresson
- 200 gr de beurre
- Sel de Guérande 1 pincée
- 1 chèvre frais
- 1 citron vert
- 1 échalote
- Sel, poivre
- Crème liquide 50 gr



Le jour même :
> Mettre dans le bol d'un hachoir mixeur le cresson lavé, mixer et incorporer le beurre au fur et à mesure et le sel jusqu'à obtention d'une consistance homogène (à conserver à température ambiante).

> Dans un saladier écraser à la fourchette le chèvre, zester et presser le citron pour ajouter au chèvre et à l'échalote ciselée. Saler, poivrer.
> Rincer sous un jet d'eau froide la truite, la sécher puis en détailler des rectangles de 10 cm sur 2.

Pour le dressage : mettre quelques points des 2 préparations sur le morceau de truite. vous pouvez ajouter des noisettes torrifiées, herbe fraîche...

Vous pouvez également faire ces préparations pour un amuse-bouche.

Merci Instants Traiteur pour cette recette

Depuis le mois de septembre, votre bureau de poste est à la mairie. Andréa vous y accueille aux jours et horaires d'ouverture de la mairie.



État Civil de mi-juin à début novembre 2018

• **Félicitations aux parents de :** Lyana NÉDÉLEC GONÇALVES (13 juin), Juliette, Christiane, Valérie CHERRIER (26 juin), Léna, Véronique, Christiane ZERROUKI (29 juin), Malo, Christophe ZERROUKI (29 juin), Maël, Laurent, André HUET (8 juillet), Diego DA COSTA (18 juillet), Ylona SÉNÉCHAL (24 juillet), Solange, Blandine, Elodie VIARD (6 août), Maelyne TABARY FOGEL (24 août), Candice PLACE (2 octobre), Mélanne, Georges, Eric LAVENTURE (3 octobre), Hugo, Mathis CAMET (25 octobre), Ugo, Edouard, Gilles DOISON (31 octobre), Louis, Viktor, Daniel BOUDET (05 novembre) • Le CCAS offre un chèque cadeau d'une valeur de 30 € à chaque nouveau-né.

• **Félicitations aux jeunes mariés :** Nicolas ALBERT et Rachel LEROUX (20 octobre 2018), Kévin DARDOISE et Mélanie DUSSAUX (15 septembre), Stanislas DURUT et Mary Luz Del Carmen GONZALEZ LAGOS (7 septembre), Olivier FADINI et Chi Fung WONG (15 septembre), Raphaël FIXOT et Stéphanie PAVARD (22 septembre), Jean-Louis PAGNAT et Danielle KÉRAUTRET (20 octobre) Jérôme PENISSON et Muriel BLONDEAUX (2 juin), David QUARESMA et Laura FONTOURA (23 juin), Narcisse, Toky RAJEMISON et Stéphanie, Rose, Marie-Madeleine KERHERVÉ (7 juillet), Christophe RAY et Christèle DEROSIER (22 septembre), Sami ZAOUI et Paule FLEURENCE (14 septembre) • La municipalité vous offre un bouquet de fleurs à chaque mariage célébré en mairie.

• **Toutes nos condoléances :** Hélène FABRE née MERCIER (13 août), Philippe GAVINET (14 juillet), Raymonde GLEIZES née LAROCHE (14 septembre), Henri LEBLANC (11 juin), Philippe LEFLON (20 octobre), Yvette MOREAU née WEISSER (4 septembre), Maurice PAILLARD (30 août), Yannick PERRAULT (11 juin), Daniel PHILIPPEAU (5 juin), Mariline ROCHE née GRENET (15 octobre), Robert TANGUY (1^{er} août), Henri TOHIER (13 juin) •

VOTRE MAIRIE



Tél. : 01 64 95 00 20
Fax : 01 64 95 16 24.
E-mail : mairie-de-mereville@wanadoo.fr
Site Internet : www.mairie-de-mereville.fr

Rappel : M. Desmurs tient une permanence en mairie tous les premiers samedis du mois sans rendez-vous •

Manifestations connues de JANVIER à MARS 2019

JANVIER 2019		
Vœux de la Municipalité aux Associations, Commerçants, Artisans, Entreprises et Monde agricole	Lundi 7 janvier 2019 à 20h	Salle des fêtes
Vœux au Personnel communal	Jeudi 10 janvier 2019 à 16h	Mairie
Vœux de la Municipalité aux Mérévillois	Vendredi 11 janvier 2019 à 20h	Salle des fêtes
Exposition « Vivre plus clair » de Pierre Regnier Tout public - Entrée libre	Du 12 janvier au 3 mars 2019	Centre Culturel
Sainte Barbe organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers	Samedi 19 janvier 2019	Salle des fêtes
Assemblée Générale de l'associations Les Amis du Domaine de Méréville	Dimanche 20 janvier 2019 à 10h30	Salles des associations
Cinéma organisé par Cinessone, la Municipalité et Farine de Froment	Samedi 26 janvier 2019 Séance « jeune » à 15h Séance « tout public » à 20h	Salle des fêtes
Concert d'hiver organisé par l'Espérance Mérévilloise	Dimanche 27 janvier 2019	Salle des fêtes
Atelier Qi Gong organisé par Les Nuages Pourpres	Dimanche 27 janvier 2019 De 10h à 18h	Maison des Jeunes
Vidéoconférence : « L'humour en chansons » Entrée libre - Public adulte	Dimanche 27 janvier 2019 à 16h	Centre Culturel
FÉVRIER 2019		
Remise des prix des illuminations de Noël, Méréville en Fleurs	Samedi 2 février 2019	Salle des fêtes
Le son quotidien par la compagnie Zic Zazou à partir de 4 ans - Gratuit sur inscription	Mercredi 6 février 2019 à 13h45 et 15h15	Centre Culturel
Théâtre avec les comédiens de l'atelier des Music' Halles	Dimanche 10 février 2019	Salle des fêtes
Assemblée Générale de l'association Les Copains d'Éole	Samedi 16 février 2019	Petite Salles des associations
Deux rien par la compagnie Comme Si Tout public - Sur réservation	Samedi 16 février 2019 à 20h30	Centre culturel
Assemblée Générale de l'associations AAPMA (pêche)	Dimanche 17 février 2019	Salles des associations
MARS 2019		
Repas des Seniors organisé par le CCAS	Dimanche 3 mars 2019	Salle des fêtes
Tournoi FIFA organisé par l'association USSM	Samedi 9 mars 2019	Salle des fêtes
Concours de photographie « Affiche ton poème » Tout public - Gratuit sur inscription	Du 9 au 25 mars 2019	Centre culturel
Thé dansant organisé par l'association UNC	Dimanche 10 mars 2019	Salle des fêtes
Assemblée Générale Méréville en fleurs	Vendredi 15 mars 2019	Salle des fêtes
Soirée Cabaret organisée par l'association Fitlyne	Samedi 16 mars 2019	Salle des fêtes
Le Musée sort de sa réserve #3 Narcisse Berchère Tout public - entrée libre	Du 16 mars au 5 mai 2019	Centre culturel
Puces des couturières organisées par l'association Autour du fil	Dimanche 17 mars 2019 de 10h à 18h	Salles municipales
Méreludiques, Fête du jeu organisée par l'association Mérelude	Samedi 23 mars 2019	Salles municipales
Atelier Qi Gong organisé par Les Nuages Pourpres	Dimanche 24 mars 2019 de 10h à 18h	Maison des Jeunes
Visite guidée de l'exposition « Le Musée sort de sa réserve #3 » Tout public - Gratuit sur inscription	Dimanche 24 mars 2019 à 17h	Centre Culturel
Vidéoconférence : « La sixième extinction des espèces pour demain ? » Entrée libre - Public adulte	Mardi 26 mars 2019 à 14h	Centre Culturel
Vidéoconférence : « L'humour en chansons » Entrée libre - Public adulte	Mardi 29 janvier 2019	Centre Culturel
40 ans de l'UCAM	Samedi 30 mars 2019	Salle des fêtes
Liberté par la compagnie Muchmuche Tout public - Sur réservation	Samedi 30 mars 2019 à 16h	Centre culturel
Vidéoconférence : « La sixième extinction des espèces pour demain ? » Entrée libre - Public adulte	Dimanche 31 mars 2019	Centre Culturel

Horaires d'ouverture :

> Du lundi au jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

> Vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

> Samedi : permanence de 9 h à 12 h.

Sortie ravivage de flamme

▶ page 2

Tous à vos postes !

▶ page 2

Transport par bus

▶ page 3

Recette :

Gravlax de truite

▶ page 4

LE P'TIT MÉRÉVILLOIS

Journal municipal n° 10 • Décembre 2018

ÉDITO

Chères Mérévilloises, chers Mérévillois,

Pour ce dernier journal municipal de l'année, je voudrais insister sur la volonté de la commune de se développer dans un Sud-Essonne en pleine mutation. En effet, il est nécessaire et important que Méréville poursuive un développement dynamique et raisonné. J'aurai l'occasion de revenir plus en détails sur ce point lors de la traditionnelle cérémonie des vœux, qui est toujours un moment attendu par nos concitoyens.



COMMUNE NOUVELLE

L'année qui s'achève a été marquée par la signature le vendredi 28 septembre 2018 de l'arrêté portant création de la commune nouvelle « Le Mérévillois », issue de la fusion des communes d'Estouches et Méréville, avec une population totale de 3462 habitants. Jean-Benoît Albertini, Préfet de l'Essonne, a officialisé cette création devant de nombreuses personnalités politiques venues spécialement pour cet événement.

La commune nouvelle « Le Mérévillois » sera la première du département de l'Essonne et la troisième en Île-de-France au 1^{er} janvier 2019. Le Conseil Municipal des deux communes se réunira au début de janvier pour élire le premier Maire de cette commune nouvelle et les Adjointes issus des deux communes.

EHPAD

J'ai à plusieurs reprises évoqué la construction d'un nouvel EHPAD sur notre commune. Plusieurs réunions ont eu lieu sur ce sujet très important dont une dernière qui s'est déroulée en mairie le 24 octobre 2018. À cette occasion, une maquette du nouveau bâtiment a été présentée devant l'Architecte des Bâtiments de France. La construction de ce nouvel EHPAD de 84 lits devrait débiter à la fin de l'année 2019. J'aurai l'occasion de revenir sur cette réalisation attendue par beaucoup.

DOMAINE DE MÉRÉVILLE

Un autre événement est venu marquer ce mois d'octobre 2018. En effet le Président du Département François Durovray avait souhaité que je m'associe à une réception donnée à New York en l'honneur du Domaine de Méréville et du peintre Hubert Robert, dans le cadre de la recherche de mécènes. Un grand moment pour Méréville et son développement. Un grand moment d'échanges ponctué par des promesses de visites dans notre commune en 2019 pour venir admirer le Domaine et, espérons-le, concrétisé par des financements.

POINTS MARQUANTS 2018

Ce dernier journal de l'année est aussi pour nous l'occasion de revenir sur des événements marquants de notre engagement municipal. Je citerai l'inauguration en septembre du premier jardin public de notre commune. Ce jardin connaît un succès très prometteur.

Au moment où ce journal sera distribué, les deux commerces derrière la mairie seront près d'être ouverts ainsi qu'un salon de coiffure rue Gambetta. Rappelons que l'installation d'un troisième salon est une initiative privée ne dépendant pas de la mairie.

Le ravivage de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe est également un événement marquant de la rentrée. J'ai souhaité récompenser toutes les personnes qui animent nos manifestations liées au devoir de mémoire. Ainsi enfants du conseil municipal des jeunes, adolescents du comité jeunesse et nos amis de l'Union des Anciens Combattants de Méréville ont eu l'honneur de partager pour la première fois pour certains ce moment très émouvant.

Enfin notre volonté de maintenir des services de proximité nous a poussés à créer une agence postale communale. Nous constatons aujourd'hui que plus de 500 personnes viennent chaque mois profiter de ce service très apprécié.

Avant de terminer cet édit, je voudrais féliciter une jeune entreprise de Méréville, Instants Traiteur, qui a obtenu « les 4 Papilles d'Or » lors de la dernière édition de remise de cette récompense par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne. La commune de Méréville s'associe à cette distinction et organisera un événement spécifique pour récompenser cette entreprise lors de la présentation des vœux aux forces vives de la commune en janvier 2019.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année !

Le Maire
Guy DESMURS

C. Aigret



Des Papilles d'Or... à Méréville !

Ce concours distingue chaque année les meilleurs commerçants et artisans alimentaires de l'Essonne. Félicitons la jeune entreprise mérévilloise, Instants Traiteur, qui vient de se voir attribuer la plus haute récompense, dans sa catégorie, les « 4 Papilles d'Or » !

Depuis maintenant 6 ans, Loïc Tellier et Pierre Beucher, jeunes cuisiniers diplômés, font grandir leur petite société : ils sont actuellement 5 (4 cuisiniers et 1 commerciale).

Chaque jour, en semaine, ils cuisinent pour une grande entreprise de Méréville, ainsi qu'une grande structure d'accueil de groupes, aux alentours de Dourdan... Mariages, chefs à domicile, plats et desserts cuisinés pour les fêtes de famille, autant d'autres services proposés !

Ces jeunes ont à cœur d'utiliser des produits frais de qualité, locaux et de saison : mousseline de truite fumée au beurre de cresson, pintade fermière aux morilles, carottes fondantes glacées à l'orange... Voici de quoi nous mettre l'eau à la bouche en cette fin d'année !

Très bonne continuation à eux !

Rien de prévu pour la Saint Sylvestre ? Instants Traiteur vous propose un réveillon cabaret animé par Fitlyne à la salle des fêtes d'Angerville... N'hésitez pas à les contacter.

Instants Traiteur

46, rue Saint-Aignan - 91660 MÉRÉVILLE
Tél.: 07 50 34 58 69 - www.instants-traiteur.fr
Retrouvez également les autres artisans récompensés aux Papilles d'Or sur www.lespapillesdor.fr

Enfants, parents et enseignants reprenaient le chemin de l'école. Une nouvelle année scolaire débutait, qui voyait reconduite la semaine de quatre jours, avec des horaires désormais identiques pour les deux écoles :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi**
- **Matin : 8h30 - 11h30**
- **Après-midi : 13h30 - 16h30**

Du côté de l'école maternelle, quelques mouvements...

- Mme Tanguy, appelée à la veille de la rentrée à d'autres fonctions, selon l'expression consacrée, transmettait aussitôt le flambeau à Mme Riffault et nos 96 petits élèves découvraient de nouveaux visages, ceux de Mmes Vié, Lenoris et Elsdén (remplacée depuis le 3 décembre par Mme Trial), venues prêter main forte à Mme Marcon et à notre nouvelle Directrice. Nos 4 ATSEM et 1 AVS complétaient l'équipe.



Du côté de l'école élémentaire, "mer calme" ou presque...

- Mme Aigret se joignait à l'équipe des 10 professeurs et 3 AVS de l'équipe de M. Boiné pour accueillir les 233 élèves de l'école.

Et pour tous, une année nouvelle débutait, remplie de projets culturels, artistiques et sportifs, toujours aussi activement soutenus par la municipalité.

Remise des dictionnaires aux CM1

S. Vasset



Sortie ravivage de la flamme

J'ai souhaité organiser une sortie liée au devoir de mémoire pour tous les participants qui viennent nous accompagner lors des cérémonies officielles du 8 mai, 11 Novembre et 14 juillet.

Ainsi une délégation de jeunes du conseil municipal enfants, de jeunes du comité jeunesse et d'anciens combattants membres de l'UNC a eu l'honneur de défilé sur les Champs Elysées et d'assister au ravivage de la flamme sur la tombe du soldat inconnu. Cérémonie très émouvante qui a marqué sans aucun doute les participants et accompagnateurs que je remercie encore une fois.

G. Desmurs

La Flamme du soldat inconnu

Mercredi 5 septembre, nous sommes allés à Paris, raviver la Flamme du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe. Nous sommes partis en autocar vers 15h30, accompagnés des anciens combattants, de M. le Maire et quelques conseillers municipaux, des gendarmes et du Comité Jeunesse.

M. Boiné, Mme Vasset et Mme Daubignard nous encadraient. Juste avant le début de la cérémonie, nous nous sommes rangés en cortège derrière une école de réinsertion militaire.

La circulation a été interrompue afin que nous puissions défilé jusqu'à l'Arc de Triomphe. Cassandra et Louane ont déposé une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu.

Rayann et Cassiopée ont ravivé la flamme en posant leur main sur l'épée. Ensuite ils ont signé le livre d'or.

Le papa de Rayann a pris plein de photos. Il y avait beaucoup de touristes.

Nous avons passé un très bon après-midi et sommes rentrés à Méréville vers 21h.

Nous remercions les organisateurs pour cet agréable moment.



Le conseil des enfants

Du côté du CCAS

Déjà Noël !

À partir du 13 décembre, les membres du CCAS, se transformant en Pères Noël, ont commencé à distribuer aux Seniors qui en avaient fait le choix, les traditionnels colis confectionnés par nos producteurs locaux. Une occasion aussi d'échanger sourires, paroles chaleureuses, et de se souvenir que Noël est avant tout une fête fraternelle ! Les Résidents de l'EHPAD, quant à eux, n'ont pas été oubliés et ont reçu cette année des ballotins remplis de douceurs si appréciées en cette fin d'année.

Et le premier dimanche de mars prochain réunira tous ceux qui auront préféré se retrouver pour partager le traditionnel repas offert aux Aînés, concocté par M. Jean-Baptiste et son équipe du restaurant scolaire.

S.Vasset

Transports réguliers par bus

Les transports réguliers de voyageurs qui circulent à Méréville sont gérés directement par Ile-de-France mobilités (anciennement STIF) et, pour certaines lignes, par la région Centre, qui confie ensuite l'exploitation à des transporteurs.

Aussi la commune, absente des débats d'orientation, comme d'ailleurs toutes les communes, n'est-elle pas du tout informée des changements qui interviennent sur les horaires par exemple, des suppressions ou créations de ligne, modifications d'arrêt etc. Ces changements sont découverts par les usagers le jour même de la parution des fiches horaires éditées par les transporteurs, ce qui est inadmissible.

C'est pourquoi il est important que nous soyons informés des problèmes que les usagers rencontrent afin que nous puissions faire remonter ces dysfonctionnements aux autorités compétentes. Ce n'est pas facile mais des améliorations ont été constatées suite à des réunions organisées avec les responsables de transport, à des courriers transmis aux différentes entités organisatrices.

Vous trouverez ci-joint les liens des différentes liaisons concernant Méréville :

- Ligne 316 <https://www.transdev-idf.com/ligne-316/etampes-etampes/010-ETAM>
- Ligne 317 <https://www.transdev-idf.com/ligne-317/estouches-estouches/010-ETAM>
- Ligne 318 <https://www.transdev-idf.com/ligne-318/estouches-etampes/010-ETAM>
- Ligne 25 Méréville - Étampes https://f2.quomodo.com/C7275825/uploads/4536/FL_25.pdf
- Ligne 25 Pithiviers - Étampes https://f2.quomodo.com/C7275825/uploads/4537/L25_2018-2019.pdf
- Ligne 306.12 Monnerville – Dourdan <http://www.ormont-transport.fr/medias/pdf/hiver/306.12.pdf>

Retrouvez les fascicules de chaque ligne sur le présentoir à l'entrée de la mairie.

G.Desmurs

Qualité et approvisionnement de l'eau à Méréville

Méréville a depuis 2007 une dérogation de l'agence régionale de santé lui permettant la commercialisation de l'eau pompée sur son territoire. Cette dérogation est en effet nécessaire du fait d'un taux de nitrate excédant la norme de 50mg/l. L'ancienne municipalité avait tenté de résoudre ce problème en effectuant des forages dans l'espoir de mélanger les eaux issues de nappes différentes. Malheureusement ces forages ont été un échec pour différentes raisons sur lesquelles nous ne reviendrons pas.

Nous avons donc décidé de nous orienter vers une unité de dénitrification qui aura l'avantage de faire baisser le taux de nitrate en dessous des normes et aussi d'éliminer les pesticides présents. Cette solution approuvée par les instances ARS et Département, pourrait être opérationnelle rapidement au début de 2020. (Schéma de principe ci-dessous).

Une autre problématique est l'approvisionnement en eau. Un seul pompage assure l'approvisionnement des foyers mérévillois, ce qui n'est pas suffisant malgré la réserve d'eau dans nos deux châteaux d'eau. Nous avons donc décidé de travailler en étroite collaboration avec le syndicat du plateau de Beauce pour là aussi apporter une solution pérenne.

Dans tous les cas, l'agglomération va prendre la compétence eau et assainissement en janvier 2020 et la commune de Méréville cédera cette compétence en ayant fait son devoir en toute transparence et en ayant assuré la qualité et l'approvisionnement de cette ressource. Mais nous reparlerons de cela.

U.Rival

Conseiller délégué à l'eau et assainissement

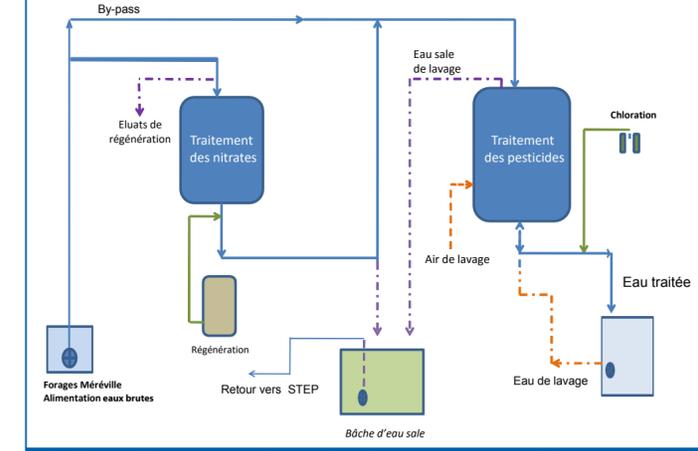


Schéma de filière usine de dénitrification et abatement des pesticides de Méréville

Le point sur le numérique

Vice-Président du Syndicat mixte ouvert Essonne Numérique, en charge des finances, je tiens à vous faire part de l'état d'avancement du développement du numérique sur notre territoire. En effet le département de l'Essonne en lien avec les 7 EPCI du département a souhaité que ses 124 communes, aient la fibre optique. Le réseau une fois terminé permettra de raccorder en très haut débit les territoires pour lesquels les opérateurs privés ne projettent pas de déployer leur réseau.



Pour cela un vaste chantier de plus de 80 millions d'euros a été lancé pour la création de 120 000 prises, le déploiement se faisant en quatre jalons définis en cohésion avec les EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale).

En ce qui concerne le territoire de notre agglomération, Méréville est positionnée au quatrième jalon, soit une mise en service des premières prises fin 2020. Il a fallu faire un choix par rapport aux communes de la CAESE les plus mal desservies, notamment les communes de la vallée qui font partie du premier jalon. La commune d'Estouches fait partie des communes les premières desservies.

Courant juillet 2018 un nœud de raccordement optique a été installé près du château d'eau, route de Montreau. Ce nœud de raccordement optique desservira 12 communes autour de Méréville pour une alimentation d'environ 8 000 prises dont 1936 pour notre commune. Quatre sous-répartiteurs optiques seront également installés le moment venu.

Je suis à votre disposition pour parler plus en détail de ces travaux très importants pour notre commune et son territoire.

G. Desmurs

Tous à vos postes !

Le 29 janvier 2019, notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Cette opération technique importante se situera principalement dans les régions Centre et Pays de la Loire ainsi que dans d'autres départements plus éloignés. Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau. Ceux-ci risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 29 janvier 2019. Cette recherche des chaînes est une opération simple à faire, à partir de la télécommande de son téléviseur ou de son adaptateur TNT. Cependant, des informations complémentaires sont à votre disposition sur le site www.recevoirant.fr. Un module d'autodiagnostic est également disponible. **Pour les personnes ne possédant pas d'accès internet, l'ANFR** (agence nationale des fréquences) **met également à disposition son centre d'appel au 0970 818 818** (appel non surtaxé).

Le point sur nos commerces



RESTAURANT

Le restaurant situé derrière la mairie ouvrira ses portes début janvier 2019, si tout se déroule bien... Cet établissement de thème « Bistronomique » vous proposera des grillades de qualité, ainsi qu'une très belle carte des vins et spiritueux...



BOUCHERIE

Viande de qualité, traiteur maison, épicerie fine, autant de perspectives attrayantes pour notre future boucherie ! Ouverture prévue le 2 janvier 2019 (sauf retard administratif...).



SALON D'ESTHÉTIQUE

Le salon d'esthétique « Melle Bio » devrait également pouvoir transférer son activité courant du mois de janvier, rue de Chartres.



FOOD-TRUCK

Des spécialités créoles, pour ensoleiller vos mercredis et samedis soirs, sont désormais disponibles sur le parking de l'esplanade du château !



ÉPICERIE

Changement de décor pour notre épicerie rue Carnot, qui vous propose désormais, en plus, une large gamme de produits Bio !



SALON DE COIFFURE

Le second salon de coiffure vous accueillera rue Gambetta à partir de la mi-décembre.

C. Banaszewski

Souhaitons à tous ces commerces une activité dynamique, qui, vous le savez, ne peut se faire sans vous ! Alors n'hésitez pas à consommer « local » !

Dès janvier 2019

- **Julie MARCHAND NATUROPATHE** Certifiée C.E.N.A. École MASSON
Conseillère en alimentation et hygiène de vie
RDV en cabinet 3, rue Berteaux - Méréville et à domicile 06 07 38 05 50
- **Pauline SERVANT NATUROPATHE**
10 rue Maurice Berteaux - 91660 Méréville - 01 78 83 62 13
<https://www.clicrdv.com/le-franc-servant-pauline>

Nos partenaires

> **CIDFF** (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) : Le Centre tient une permanence en mairie chaque premier mercredi du mois. N'hésitez pas à venir y chercher l'information professionnelle, juridique, sociale ou pratique dont vous pourriez avoir besoin.

> **CLIC :**
Une adresse > 19, promenade des Prés - 91150 Étampes
Un e-mail > clicsudessonne@wanadoo.fr
Un numéro de téléphone > 01 60 80 15 67

CROIX-ROUGE :
Une adresse > 2, avenue des Meuniers - 91150 Étampes
Un numéro de téléphone > 01 64 94 12 24

> **MISSION LOCALE SUD-ESSONNE :**
Une adresse > 76, rue Saint-Jacques - 91150 Étampes
Un e-mail > mission.locale@mise.reseau-idf.org
Un numéro de téléphone > 01 69 92 02 02

> **PAD** (Point d'Accès au Droit) :
Une adresse > PAD, 1, rue du Coq - 91150 ÉTAMPES
Un numéro de téléphone > 01 69 92 11 70